

**CONFIRMATION DES RÉSULTATS ANNUELS 2010
PROPOSITION D'UN DIVIDENDE DE 1.30 € PAR ACTION**

Paris, le 1^{er} avril 2011

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes consolidés de l'année 2010 de **LAGARDÈRE SCA**, présentés par Arnaud Lagardère, Gérant Commandité. Ces comptes ont fait l'objet de procédures d'audit, le rapport de certification est en cours d'émission ; celui-ci comportera, outre la justification des appréciations, une observation relative à la note sur les titres mis en équivalence concernant Canal+ France.

1. Comptabilisation de la participation de 20% dans Canal + France

Au 30 juin 2010, le Groupe avait classé sa participation dans Canal + France en « actifs destinés à la vente », conformément aux critères énoncés par la norme IFRS 5¹, traitement comptable qui a été maintenu dans les comptes provisoires présentés le 9 mars 2011.

Au 31 décembre 2010, pour l'établissement de ses comptes définitifs, il a été considéré que même si la mise en œuvre du plan d'introduction en bourse a été poursuivie, sa date de réalisation est dépendante des conditions de marché, permettant d'atteindre le niveau de prix minimum attendu. Dès lors, compte tenu des incertitudes liées à la volatilité des marchés financiers et des perspectives de valorisation qui en découlent, le Groupe a estimé que les critères requis par la norme IFRS 5 ne sont plus respectés. En conséquence, au bilan du 31 décembre 2010, la participation dans Canal + France a été reclassée en « Titres mis en équivalence ».

Ce reclassement ne remet pas en cause la volonté du Groupe de reprendre le processus d'introduction en bourse de Canal+ France dès lors que la situation des marchés permettra d'offrir les conditions attendues.

Au 31 décembre 2010, la valeur de cette participation dans le bilan s'établit à 1 507 M€².

Les principaux indicateurs de performance de Lagardère pour l'exercice 2010, tels qu'indiqués dans le communiqué du 9 mars 2011, sont donc définitifs :

- Chiffre d'affaires consolidé de 7 966 M€
- Résop Média³ de 468 M€
- Résultat net part du Groupe de 163 M€
- Résultat net ajusté part du Groupe⁴ de 284 M€

¹ Norme IFRS 5 : actifs non courants détenus en vue de la vente

² La valeur des titres Canal+ France a été estimée au 31 décembre 2010 sur la base des flux de trésorerie prévisionnels internes du Groupe Canal+ France. Ce calcul a conduit à retenir une valeur de 1 507 M€. La quote-part de résultat mis en équivalence de Canal+ France, 71 M€, est compensée par la comptabilisation d'une perte de valeur de même montant.

³ Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées ou Résop : avant contribution des sociétés mises en équivalence.

⁴ Hors contribution EADS et hors éléments non récurrents et non opérationnels.

2. Dividende

La Gérance a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires (qui se réunira le 10 mai 2011) le versement d'un dividende ordinaire de 1,30 € par action au titre de l'exercice 2010, un montant identique à celui de l'exercice précédent.

Ce dividende sera détaché de l'action le 18 mai et payable à compter du 23 mai 2011.

*Lagardère est un groupe 100 % média (livre, presse, audiovisuel, numérique, travel retail et distribution de presse, sport et entertainment) comptant parmi les leaders mondiaux de ce secteur.
Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris (Compartiment A).*

Contacts Presse

Thierry FUNCK-BRENTANO

tél. 01 40 69 16 34

tfb@lagardere.fr

Ramzi KHIROUN

tél. 01 40 69 16 33

rk@lagardere.fr

Contact Relations Investisseurs

Anthony MELLOR

tél. 01 40 69 18 02

amellor@lagardere.fr